



Groupe de Riencourt

Armes, chiens et 4x4 : tout n'est pas liberté fondamentale

Antoine Verdon & Philippe Nantermod

Ces dernières années, plusieurs associations sont sorties du bois pour opposer le principe de la liberté personnelle à diverses interdictions. Cette sacro-sainte liberté devrait – selon elles - permettre au citoyen de s'acheter le véhicule le plus polluant du marché, de posséder la race de chien la plus dangereuse ou de disposer d'un arsenal complet dans son grenier.

Peut-on, au nom de la liberté personnelle, revendiquer le droit de disposer d'une arme à feu sans raison objective ? Les récents faits divers qui ont vu la mort de plusieurs personnes dans des circonstances particulièrement macabres nous forcent à nous poser la question de la légitimité d'une telle revendication. De la même manière, face aux défis environnementaux mondiaux, l'Etat peut-il envisager de restreindre quelque peu l'accès aux véhicules polluants, au regard des libertés fondamentales ?

Sur la thématique des armes, les arguments des milieux opposés à l'initiative socialiste "Pour la protection face à la violence des armes" revendiquent ces libertés fondamentales pour justifier une forme de rapport de confiance entre l'Etat et le citoyen. Ainsi, retirer l'arme à ceux qui n'en opposent pas un usage réel devrait être taxé de mesure liberticide. Les problèmes soulevés sont pourtant bien réels : 300 morts par arme à feu en Suisse chaque année, cela n'est pas anecdotique.

Du point de vue de la liberté personnelle, la situation actuelle n'est pas acceptable. On ne peut raisonnablement accepter que des femmes, des hommes ou des enfants risquent de périr sous le tir d'un dérangé. Si nous voulons empêcher du mieux possible ce genre de drames, l'action étatique peut suivre deux voies : soit une restriction de l'accès au moyen de tuer, soit un traitement psychiatrique de toute une population susceptible, sur un coup de tête, de commettre l'irréparable. La liberté personnelle implique un certain droit à la vie avant un hypothétique droit à l'arme de service. Cette évidence trouve son application dans de nombreux domaines : la lutte contre la drogue s'appuie, par exemple, sur ce principe. Les opposants à l'initiative craignent un fichage de la population. Une rapide pesée des intérêts en question nous montre combien cette crainte est déplacée. Ce sont les armes qui seront fichées, pas les citoyens. L'affaire des fiches, qui a ébranlé la classe politique au début des années 1990, concernait un contrôle de l'Etat sur les individus selon leurs convictions. Si on suit à la lettre la prescription des opposants à l'initiative qui demandent un meilleur contrôle psychiatrique des détenteurs

d'armes, nous nous dirigerons alors vers un fichage autrement plus dangereux : imaginez l'Etat contrôler la santé mentale de centaines de milliers d'individus ! L'Etat dispose aujourd'hui d'un registre des véhicules et des chiens. Ce contrôle ne constitue certainement pas une restriction grave de nos libertés fondamentales.

La même question se pose pour les mesures de contrainte envisagées vis-à-vis des véhicules les plus polluants. Plusieurs associations arguent que le citoyen sans 4x4 est un citoyen auquel on a limité de manière scandaleuse l'exercice de ses droits fondamentaux. Une fois de plus, une pesée des intérêts entre une population qui subit les nombreux problèmes liés aux pollutions atmosphériques et le plaisir individuel de circuler dans un Hummer ne joue pas en faveur de ce dernier. Pour les mêmes raisons, quand on a réalisé que la fumée était nocive, on a commencé à créer des zones séparées dans les lieux publics afin que ceux qui fument puissent le faire sans mettre en danger la santé des autres. Enfin, la question des molosses, souvent évoquée, nous permet aussi de distinguer le plaisir de posséder un chien dangereux de la gêne considérable occasionnée par une morsure gravissime.

Il est surprenant de constater que les groupes créés pour défendre ces soi-disant libertés fondamentales ne s'inquiètent d'autres restrictions bien réelles aux libertés, que l'on envisage à tort et à travers. Je n'ai pas vu les défenseurs des 4x4, des armes ou des molosses s'émouvoir des propositions de couvre-feu avancées par les mouvements conservateurs de ce pays. A-t-on vu ces passionnés altruistes de nos droits fondamentaux se lever pour réclamer un débat sur la mise en place d'une loi cadre pour la vidéo-surveillance dans les lieux publics ? Restreindre la liberté de mouvement aux jeunes au-delà d'une certaine heure - comme cela a récemment été décidé dans un certain nombre de communes - constitue un acte véritablement liberticide. Sans vouloir minimiser les actes de vandalisme, ceux-ci ne représentent pas une menace aussi grave qu'un voisin armé jusqu'aux dents avec le soutien de notre législation fédérale. Les vrais libéraux de notre pays devraient bien plus s'inquiéter des petites restrictions que l'on applique à la liberté personnelle du plus grand nombre, que de chercher à permettre à quelques individus de jouir de leur liberté avec pour seules limites celles de leur imagination, sans se soucier des conséquences pour les autres. Mais tous les graffitis du monde ne vaudront jamais la vie d'une mère de famille emportée par la folie passagère de son mari. Il est temps de nous rappeler ce que signifie les termes de liberté personnelle.

On voit ici la frontière entre une pensée libérale accompagnée d'éthique et de respect, et une pensée de type libertarien. La première cherche à garantir la liberté de tous sur le long terme, alors que la deuxième recherche la liberté la plus immédiate et absolue, sans se rendre compte que cette vision est hautement égoïste et qu'elle est éphémère : car quand leur enfant se sera fait mordre par un chien ou souffrira de problèmes de santé à cause des particules fines, les adeptes du court terme comprendront leur erreur.

Enfants, nous apprenions que la liberté de chacun s'arrête là où commence celle des autres. Bien que cette phrase résonne aujourd'hui pour beaucoup comme une banalité, elle mérite encore qu'on y médite : les enjeux qu'elle porte vont bien au-delà de ce que nous pouvions nous représenter sur les bancs d'école.